

permanents soient formés le plus tôt possible. L'an dernier, on s'est plaint de ce que nous avons négligé d'instituer à bonne heure certains de ces comités, surtout le comité permanent des dépenses.

Si je pensais qu'un débat doive s'engager sur la motion, je ne la présenterais pas en ce moment-ci. J'imagine toutefois que la Chambre accueillera favorablement la formation immédiate de ce dernier comité et, s'il en est ainsi, je serai heureux de voir ma motion adoptée.

La motion présentée cette année est rédigée dans les mêmes termes que celle qui a été adoptée à la dernière session et les membres y sont désignés. Je crois comprendre que la composition du comité est la même.

M. BRACKEN: Monsieur l'Orateur, nous consentons bien volontiers à ce que ce comité soit institué, et cela sans qu'un débat soit engagé.

M. COLDWELL: Je puis en dire autant.

M. KNOWLES: Puis-je poser une question? J'ai signalé aux whips que nous désirons un changement. Apparemment, mon message ne leur est pas parvenu à temps. Il s'agit de substituer à mon nom celui de M. McCullough (Assiniboia). Il conviendrait peut-être que le changement fût effectué dès maintenant.

Le très hon. MACKENZIE KING: Les honorables députés consentiront peut-être à adopter la motion, après qu'on pourra proposer la substitution mentionnée.

(La motion est adoptée.)

Et plus tard, la Chambre étant revenue aux motions:

Le très hon. MACKENZIE KING propose:

Que la motion portant qu'un comité spécial soit institué pour faire l'examen des dépenses faites à même les sommes que le Parlement a votées pour la défense nationale et la démobilisation soit modifiée par la substitution du nom de M. McCullough (Assiniboia) à celui de M. Knowles.

M. BRACKEN: J'imagine que le Gouvernement ne soulèvera aucune objection si nous désirons faire d'autres substitutions.

Le très hon. MACKENZIE KING: Non. Au cours de la session, les listes de la plupart des comités subissent des changements et nous avons l'intention de suivre la même pratique.

M. T. L. CHURCH (Broadview): Monsieur l'Orateur, je m'oppose à la constitution de ce comité pour les motifs que j'ai énumérés lors de la dernière session. Le temps n'est plus où un comité de cette Chambre...

Des VOIX: A l'ordre!

[Le très hon. Mackenzie King.]

M. l'ORATEUR: Je ferai remarquer à l'honorable député que la motion visant à l'établissement de ce comité a été adoptée. La motion dont la Chambre est saisie pourvoit simplement à un changement dans la liste des membres et elle ne peut donner lieu à un débat.

(La motion est adoptée.)

A l'appel de l'ordre du jour.

M. CHURCH: Je tiens à dire que je réprouve la méthode actuelle de désigner des comités après que les dépenses ont été effectuées. C'est un examen qui vient trop tard...

Des VOIX: A l'ordre!

M. l'ORATEUR: La motion tendant à l'établissement du comité a déjà été adoptée par la Chambre. Nous en sommes à l'appel de l'ordre du jour et si l'honorable député désire poser une question, il lui est loisible de le faire.

PENSIONS ET RÉTABLISSEMENT

COMITÉ SPÉCIAL CHARGÉ D'Étudier, de modifier ou de compléter des lois existantes

L'hon. IAN A. MACKENZIE (ministre des Affaires des anciens combattants) propose:

Qu'un comité spécial soit nommé dans le but:

1. De faire l'étude de toute la législation, adoptée depuis le commencement de la guerre avec le Reich allemand, relative aux pensions, au traitement médical et au rétablissement des anciens membres des forces armées de Sa Majesté et d'autres personnes qui se sont livrées à des occupations se rattachant étroitement à la guerre;

2. D'élaborer et de présenter une ou plusieurs mesures propres à éclaircir, modifier ou compléter la législation précitée;

Que ce comité ait pouvoir d'envoyer quérir personnes, documents et dossier; de faire imprimer ses délibérations et de faire rapport de temps à autre à la Chambre;

Que les dispositions du paragraphe 1 de l'article 65 du Règlement soient suspendues à l'égard de ce comité; et

Que ledit comité se compose des membres suivants, savoir, Messieurs: Abbott, Adamson, Archibald, Ashby, Baker, Belzile, Benidickson, Bentley, Blair, Blanchette, Bridges, Brooks, Bruce Claxton, Cleaver Cockeram, Croll, Cruickshank, Dion (Lac St-Jean-Roberval), Dorion, Drope, Emmerson, Fulton, Gauthier (Portneuf), Gibson (Hamilton-Ouest), Gillis, Green, Hallé, Harkness, Harris (Grey-Bruce), Heridge, Isnor, Jutras, Kidd, Langlois, Lapointe, Lennard, Marshall, Mackenzie, Macdonald (Halifax), MacNaught, Merritt, Mitchell, Moore, Mutch, Pearkes, Power, Probe, Quelch, Ross (Souris), Sinclair (Vancouver-Nord), Skey, Tremblay, Tucker, Viau, White (Hastings-Peterborough), Whitman, Winkler, Winters et Wright.

—Monsieur l'Orateur, les honorables députés me permettront sans doute de procéder de la même façon que nous l'avons fait dans le cas de la motion précédente. Le texte de la présente motion est à peu près le même